

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du
Canada

États financiers

(Non audité)

Pour la période de 9 mois terminée le 31 décembre 2023

Table des matières

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 11

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux administrateurs de la
Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada («l'organisme»), qui comprennent l'état de la situation financière pour la période de 9 mois terminée le 31 décembre 2023 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, et des flux de trésorerie pour la période de 9 mois terminée le 31 décembre 2023, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada pour la période de 9 mois terminée le 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
28 mai 2024

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
État de la situation financière
(Non audité)

	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation interne - Bourses d'études jeunesse	Fonds d'affectation externe	31 décembre 2023	31 mars 2023
Actif					
Court terme					
Encaisse	456 785 \$	- \$	35 036 \$	491 821 \$	461 195 \$
Dépôts à terme (Note 2)	111 124	-	-	111 124	165 050
Débiteurs	26 205	-	-	26 205	44 076
Stocks	60 112	-	-	60 112	63 713
	654 226	-	35 036	689 262	734 034
Dépôts à long terme (Note 3)	-	-	-	-	75 171
Immobilisations corporelles (Note 4)	249 036	-	-	249 036	277 057
	903 262 \$	- \$	35 036 \$	938 298 \$	1 086 262 \$
Passif et Soldes de fonds					
Court terme					
Créditeurs et frais courus (Note 5)	22 783 \$	- \$	- \$	22 783 \$	78 527 \$
Interfonds à payer (à recevoir)	482 748	(42 329)	(440 419)	-	-
Apports reportés (Note 6)	125 389	-	468 105	593 494	622 046
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 7)	115 549	-	-	115 549	121 630
	746 469	(42 329)	27 686	731 826	822 203
Soldes de fonds	156 793	42 329	7 350	206 472	264 059
	903 262 \$	- \$	35 036 \$	938 298 \$	1 086 262 \$

Au nom du conseil d'administration:

DocuSigned by:

David O'Connor

Administrateur

DocuSigned by:

Linda Dollard

Administrateur

0FA879404AEA4CC...

4D96B95DA0E540A...

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
(Non audité)

Pour la période terminée le	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation interne - Bourses d'études jeunesse	Fonds d'affectation externe	31 décembre 2023 (9 mois)	31 mars 2023 (12 mois)
Produits					
Contributions des conseils, de l'AGA et autres	205 332 \$	-	227 106 \$	432 438 \$	554 006 \$
Dons	362 582	-	-	362 582	487 722
Projets	17 382	-	-	17 382	20 610
Produits de location et d'intérêt	32 690	-	-	32 690	24 057
Ventes de biens	15 362	-	-	15 362	20 297
	633 348	-	227 106	860 454	1 106 692
Charges					
Jumelage	-	-	219,756	219,756	230,480
Sensibilisation au développement et à l'expansion	210 065	-	-	210 065	207 260
Dons	181 549	-	-	181 549	226 869
Rémunérations et consultants	176 523	-	-	176 523	220 651
Contribution au Conseil général international	50 000	-	-	50 000	50 000
Frais généraux et administratifs	44 767	-	-	44 767	45 146
Amortissement des immobilisations corporelles	28 021	-	-	28 021	38 633
Frais d'occupation des locaux	6 615	-	-	6 615	7 928
Frais bancaires	622	-	-	622	1 069
Mauvaise créance	123	-	-	123	-
Fonds d'urgences internationales	-	-	-	-	65 000
	698 285	-	219 756	918 041	1 093 036
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(64 937)	-	7 350	(57 587)	13 656
Soldes de fonds, début de l'exercice	221 730	42 329	-	264 059	250 403
Soldes de fonds, fin de l'exercice	156 793 \$	42 329 \$	7 350 \$	206 472 \$	264 059 \$

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
État des flux de trésorerie
(Non audité)

Pour la période terminée le	31 décembre 2023 (9 mois)	31 mars 2023 (12 mois)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds - conseils, donateurs et clients	843 691 \$	1 104 230 \$
Sorties de fonds - fournisseurs, membres du personnel et récipiendaires de jumelage	(939 020)	(1 009 540)
Frais bancaire	(622)	(1 070)
	(95 951)	93 620
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	(18 022)
Changements dans les investissements	126 577	-
	126 577	(18 022)
Augmentation nette de l'encaisse	30 626	75 598
Encaisse, début de la période	461 195	385 597
Encaisse, fin de la période	491 821 \$	461 195 \$

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 décembre 2023

1. Méthodes comptables

Objectif de l'organisme	La Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada («l'organisme») est un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'organisme a comme objectif de soutenir les activités nationales et internationales des conseils et des conférences de la Société de Saint-Vincent de Paul afin d'embrasser le monde dans un réseau de charité en servant le Christ à travers les pauvres avec amour, respect, justice et joie dans une société plus juste. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, il est exonéré d'impôt et peut émettre des reçus aux fins de l'impôt aux donateurs. L'année de l'organisme se termine maintenant le 31 décembre, précédemment terminait 31 mars.
Référentiel comptable	L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.
Comptabilité par fonds	Le fonds de fonctionnement reflète les activités principales de l'organisme. Le fonds d'affectation externe reflète les montants affectés à des activités nationales et internationales de secours et de développement de l'organisme. Le fonds d'affectation interne reflète les montants grevés d'affectation interne par le conseil d'administration pour des bourses d'études pour les jeunes.
Comptabilisation des produits	<p>L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.</p> <p>Les produits de location et d'intérêt et les projets sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et les produits de ventes de biens sont constatés lorsque le produit est livré au client.</p>

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 décembre 2023

1. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers Les instruments financiers sans lien de dépendance sont comptabilisés à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Au cours des périodes subséquentes, tous les instruments financiers, y compris les placements, sont comptabilisés au coût amorti moins la dépréciation. Les coûts de transactions liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont passés en charges pour les éléments évalués à la juste valeur et imputés à l'instrument financier pour ceux évalués au coût amorti.

Les actifs financiers sont testés pour la dépréciation lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation. Lorsqu'un changement important dans le moment ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier est identifié, la valeur de charge de l'actif financier est réduite et le montant de la dépréciation est comptabilisé dans le résultat net. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement peut être annulée dans la mesure de l'amélioration, à condition qu'elle ne soit pas supérieure au montant qui aurait été déclaré à la date de l'annulation soit comptabilisé dans l'état des résultats et les variations du solde de l'actif net.

Stocks Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est calculée en fonction du prix affiché moins les frais. Le coût est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le montant des stocks comptabilisé en charges durant l'exercice est de 12 185 \$ (31 mars 2023 - 11 606 \$) et est inclut dans les charges de sensibilisation au développement et à l'expansion.

Immobilisations corporelles Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous:

Immeuble	5%
Mobilier et matériel	20%
Logiciel informatique et site web	30 % et 45%

Dépréciation des immobilisations corporelles Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 décembre 2023

1. Méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de services Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

2. Dépôts à court terme

	31 décembre 2023 (9 mois)	31 mars 2023 (12 mois)
Fonds d'affectation interne		
Certificat de placement garanti, 3,25%, arrivé à échéance au cours de l'année	-	40 000 \$
Fonds de fonctionnement		
Certificat de placement garanti lié au marché, arrivant à échéance en juin 2024	75 171 \$	-
Certificat de placement garanti lié aux marchés, échéant en février 2024	25 050	25 050
Actions	10 903	-
Certificat de placement garanti, 2.75%, par année, arrivé à échéance au cours de l'année	-	100 000
	111 124 \$	125 050 \$

3. Dépôts à long terme

	31 décembre 2023 (9 mois)	31 mars 2023 (12 mois)
Certificat de placement garanti lié aux marchés, échéant en juin 2024	-	75 171 \$

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 décembre 2023

4. Immobilisations corporelles

	31 décembre 2023 (9 mois)		31 mars 2023 (12 mois)	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	100 000 \$	- \$	100 000 \$	- \$
Immeuble	261 785	140 503	261 785	134 119
Mobilier et matériel	12 445	12 192	12 445	12 129
Système informatique, logiciel et site web	122 676	95 175	149 215	100 140
	496 906 \$	247 870 \$	523 445 \$	246 388 \$
Valeur comptable nette		249 036 \$		277 057 \$

5. Crédoeurs et frais courus

Le poste crédoeurs et frais courus comprend des sommes à remettre à l'État de \$ nul (31 mars 2023 - \$8,841).

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 décembre 2023

6. Apports reportés

Les apports reportés représentent des apports reçus pour des charges qui seront encourues au cours de la prochaine année. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	31 décembre 2023 (9 mois)	31 mars 2023 (12 mois)
Fonds d'affectation externe		
Solde, au début de la période	548 886 \$	538 499 \$
Plus: apports reçus au cours de la période	146 325	313 592
Moins: montants reconnus dans les résultats	(227 106)	(303 205)
Solde, à la fin de la période	<u>468 105 \$</u>	<u>548 886 \$</u>
Fonds de fonctionnement		
Solde, au début de la période	73 160 \$	61 637 \$
Plus: apports reçus au cours de la période	52 229	11 523
Solde, à la fin de la période	<u>125 389 \$</u>	<u>73 160 \$</u>

7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus ayant servi à un paiement pour l'hypothèque sur le bâtiment. Étant donné que le bâtiment est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 5%, les apports sont constatés au même rythme.

	31 décembre 2023 (9 mois)	31 mars 2023 (12 mois)
Solde, au début de la période	121 630 \$	128 032 \$
Moins: montants amortis dans les résultats	(6 081)	(6 402)
Solde, à la fin de la période	<u>115 549 \$</u>	<u>121 630 \$</u>

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 décembre 2023

8. Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposée au risque d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe exposent l'organisme à un risque de juste valeur, puisque le juste valeur s'inverse des variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variable soumettent l'organisme à un risque de trésorerie connexe. Aucun changement au risque n'a été relevé au cours de la période en cours.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit lié à ses débiteurs. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont la réception finale du montant est raisonnablement assurée en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. L'organisme est également exposé au risque de crédit découlant de tous ses comptes bancaires détenus dans une seule institution financière.